

PRE-PROGRAMME

« Faisons cause commune »

du 16 au 19 novembre 2015

Cette édition du congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France aura une importance toute particulière cette année puisqu'il sera le point d'orgue de la mobilisation nationale lancée par l'AMF. Depuis juin, les initiatives se multiplient dans les territoires avec les associations départementales de maires pour alerter les autorités locales sur les conséquences de la baisse drastique des dotations de l'Etat et, plus généralement, sur le rôle et la place incontournable des communes en France. C'est le sens de la journée nationale d'action qui a eu lieu le 19 septembre à destination des citoyens. Des milliers d'initiatives ont été recensées dans les communes et intercommunalités de France. C'est une première pour l'AMF, à la hauteur des enjeux.

Les communes sont au cœur du quotidien des Français. Tous les débats, ateliers et points info du congrès en témoigneront : les finances, l'avenir de la commune dans le paysage institutionnel français, la ruralité, l'agriculture et l'attractivité de territoires, le commerce, la culture, la protection du patrimoine, la santé et l'accès aux soins, la laïcité, la prévention de la délinquance, l'Europe et l'international, etc. Autant de sujets qui montrent que les maires et présidents d'intercommunalité sont les garants du lien social et du vivre ensemble.

Mi-novembre, la France sera aussi à quelques jours de l'ouverture de la Cop 21. Le travail des élus locaux en matière de développement durable sera donc à l'honneur lors d'une séquence dédiée car, au-delà des engagements globaux, c'est bien au niveau local que les réponses concrètes sont apportées.

Ce congrès rendra hommage à l'engagement des élus. Il leur offrira une tribune pour s'exprimer et des débats et ateliers de qualité pour qu'ils disposent des éléments de réponse utiles à l'exercice de leur mandat.

Ce pré-programme est régulièrement mis à jour sur www.amf.asso.fr
(les titres des débats et ateliers sont provisoires au moment de l'impression de ce document).

Lundi 16 novembre 2015 – Journée Outre Mer

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE – 41 quai d'Orsay – 75007 PARIS

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h15 à 12h30 REUNION DES ELUS DE L'OUTRE-MER (auditorium de l'AMF)

Rencontre entre le Bureau exécutif de l'AMF, les présidents d'associations départementales, les maires et les présidents d'intercommunalité des départements et territoires d'Outre-mer : dialogue sur les problématiques spécifiques aux collectivités ultra-marines et renforcement du réseau AMF/associations départementales de maires.

12h30 DEJEUNER DANS UN RESTAURANT A PROXIMITE DE L'AMF (réservé aux participants)

14h30 à 16h30 ATELIERS THEMATIQUES sur la coopération décentralisée (ministère des Affaires étrangères)

18h30 RECEPTION OFFICIELLE A L'HOTEL DE VILLE

Invitation conjointe d'**Anne Hidalgo**, maire de Paris et de **François Baroin**, président de l'AMF, en présence de **George Pau-Langevin**, ministre des Outre-mer.

Mardi 17 novembre 2015

PARC DES EXPOSITIONS - PORTE DE VERSAILLES A PARIS

9h45 à 10h00 Introduction de **François Baroin**, président de l'AMF

10h00 à 12h30 DÉBAT | LAÏCITE : QUELLES REGLES DE BONNE CONDUITE ? (grand auditorium)

Débat coprésidé par **Patrick Molinoz**, maire de Vénarey-les-Laumes (21), président du groupe de travail laïcité et **Gilles Platret**, maire de Chalon-sur-Saône (71), coprésident du groupe de travail laïcité.

En juin 2015, l'AMF a fait des propositions afin de définir ce que l'on pourrait appeler un « code de bonne conduite laïque ». Quelles sont donc les principales préconisations concernant le financement des associations, les crèches et la politique en faveur de la petite enfance, la restauration scolaire, l'encadrement des activités périscolaires et extra-scolaires, l'égalité filles-garçons, les activités sportives et culturelles, la neutralité des élus, des agents publics, des bâtiments publics, les cérémonies républicaines et le protocole ? Comment répondre concrètement aux questions qui se posent aux maires confrontés au défi de faire appliquer le principe de laïcité dans la gestion des services publics locaux?

11h Inauguration officielle du Salon des maires et des collectivités locales (pavillon 3)

14h30 ASSEMBLEE GÉNÉRALE STATUTAIRE (grand auditorium)

(Réservée aux adhérents de l'AMF)

- Présentation du rapport financier par **Michel Vergnier**, trésorier général de l'AMF
- Présentation du rapport d'activité par **Philippe Laurent**, secrétaire général de l'AMF

15h30 DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRALE

Introduction par **André Laignel**, premier vice-président délégué et **François Baroin**, président de l'AMF.

16h30 SEANCE D'OUVERTURE

19h00 HOTEL DE VILLE DE PARIS – RÉCEPTION DES MAIRES par **Anne Hidalgo**, maire de Paris

Mercredi 18 novembre 2015

9h30 à 12h30 DEBAT | LA COMMUNE, UNE IDEE D'AVENIR (grand auditorium)

Débat coprésidé par **François Baroin**, maire de Troyes (10), président de l'AMF, **André Laignel**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué et président de la commission intercommunalité, et **Françoise Gateil**, sénateur maire de Châteaugiron (35), rapporteure de la commission intercommunalité.

Comment réinventer la commune au 21^{ème} siècle, fondation de notre architecture territoriale ? Il s'agira de s'interroger sur son rôle en tant que 1^{er} échelon de la démocratie, sa fonction de proximité, c'est-à-dire sa capacité à régler les

problématiques de la quotidienneté avec efficacité, son organisation en tant qu'échelle fine où s'exerce le lien social.... Quelles peuvent être les conditions d'un renforcement du modèle communal ?

La multiplication des projets de communes nouvelles témoignent de l'acuité de ce modèle, qui réinterroge le principe de subsidiarité. La commune nouvelle questionne la coopération intercommunale, telle que nous l'avons connue jusqu'à présent, non pas dans le principe de son existence mais dans ses buts, son organisation et ses compétences? Quelle pourrait être alors la nouvelle organisation des relations entre communes et intercommunalités ?

9h30 à 12h30 ATELIER | SANTE ET ACCES AUX SOINS

Atelier coprésidé par **Isabelle Maincion**, maire de la Ville-aux-Clercs (41), coprésidente du groupe de travail santé et **Jean-Pierre Bouquet**, maire de Vitry-le-François (51), coprésident du groupe de travail santé.

Un nombre grandissant de communes et d'intercommunalités, confrontées au non remplacement des professionnels de santé sur leur territoire, s'interrogent sur les moyens de lutter contre la désertification médicale et donc améliorer l'offre de soins de proximité. Inscrits dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé, les groupements hospitaliers de territoire permettront-ils d'assurer une meilleure répartition des professionnels de santé ? Quelle est la place et le rôle des élus dans ce dispositif qui remplace les communautés hospitalières ? Les maires sont très investis dans les problématiques de santé, le nombre grandissant de municipalités ayant développé, ou envisageant de le faire, une mutuelle communale au profit de leurs administrés en étant un exemple marquant.

9h30 à 11h30 ATELIER | PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : DE BONNES PRATIQUES REPRODUCTIBLES

Responsables de l'animation de la politique de prévention de la délinquance sur leur territoire, les maires et les présidents d'EPCI doivent faire face à une raréfaction de leurs moyens et à un désengagement partiel ou total de certains partenaires. Pour autant, les élus développent des dispositifs innovants et efficaces pour préserver leur population. Lutte contre les incivilités, association des citoyens à leur propre sécurité, sécurisation des déchetteries, éducation préventive des populations les plus vulnérables, etc..., quelles sont les pratiques qui fonctionnent ?

POINTS INFOS

- | | | |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 9h30 à 10h45 | • Communes et intercommunalités : des actrices sur la scène internationale | 10h45 |
| 11h00 à 12h30 | • Inondation et milieux aquatiques : quelle organisation locale, quelle responsabilité des élus ? | 12h30 |
| 11h30 à 12h30 | • Les phénomènes de radicalisation : pistes de lecture pour les maires | 12h30 |

14h30 à 17h30 DÉBAT | RURALITE, ATTRACTIVITE ET TERRITOIRES (grand auditorium)

Débat coprésidé par **Jean-Louis Puisseguin**, maire de Pointis-Inard (31), président de la commission des communes et territoires ruraux et **Rachel Paillard**, maire Bouzy (51), rapporteure de la commission des communes et territoires ruraux.

Révolution numérique, mobilité accélérée des populations, nouveaux modes de vie et de consommation (ex : achats durables, circuits courts), crise économique et agricole... sont autant de facteurs modifiant profondément et durablement les pratiques agricoles, le développement économique et les habitudes des populations vivant dans les territoires ruraux. Comment les maires peuvent-ils accompagner ces mutations, soutenir les filières de production locale (par la commande publique par exemple), rendre leur territoire attractif et innovant en pleine complémentarité avec l'émergence des métropoles ?

Les mesures gouvernementales annoncées lors du comité interministériel sur les ruralités du 13 mars 2015 et du 14 septembre 2015 sont-elles techniquement et financièrement suffisantes pour les accompagner dans leur démarche et contribuer à l'essor des territoires ruraux tout en respectant leur identité et leur diversité ?

14h30 à 17h30 ATELIER | EUROPE : LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES FACE AUX DEFIS DES MIGRATIONS

Face à la situation de crise exceptionnelle en Méditerranée et ses conséquences sur les territoires affectés, la Commission européenne a adopté un agenda européen pour la migration, fondé sur les principes de responsabilité, de solidarité et répartissant plus équitablement les efforts dans l'Union européenne. Si ce sont bien les institutions internationales, européennes et nationales qui sont en première ligne pour prendre des décisions face à l'urgence, les communes et intercommunalités doivent faire face aux conséquences dans la durée de l'arrivée des migrants. C'est pourquoi elles sont en première ligne sur ce sujet : naturellement prêtes à contribuer à l'effort de solidarité, elles appellent néanmoins à la responsabilité et au principe de réalité.

14h30 à 16h00 ATELIER | COMMENT FAIRE VIVRE LES POLITIQUES CULTURELLES AVEC MOINS DE MOYENS?

Dans un contexte marqué à la fois par la réforme de la décentralisation et par la réduction drastique des dotations de l'Etat, de fortes incertitudes pèsent sur le devenir des politiques culturelles, et ce malgré le maintien du partage de la compétence culture entre les trois niveaux de collectivités territoriales par la loi NOTRe et la reconnaissance de la légitimité de ces politiques par le projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine.

Comment les communes et leurs groupements, qui sont les premiers financeurs de la culture, vont continuer à poursuivre leurs politiques publiques culturelles? A quelles conditions? Avec quels moyens? Quels seront les impacts sur l'offre culturelle et les liens entre les acteurs locaux? Le pacte culturel proposé par la ministre de la Culture est-il suffisant pour préserver les politiques culturelles locales ?

16h00 à 17h30 ATELIER | PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE : UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Atelier coprésidé par **Pierre Jarlier**, maire de Saint-Flour (15), président de la commissions aménagement, urbanisme et habitat, **Franck Leroy**, maire d'Epernay (51) et **Jean-Marc Vayssouze-Faure**, maire de Cahors (46), maires référents sur le patrimoine.

La protection et la valorisation du patrimoine, des sites et des paysages constituent des éléments d'attractivité et de développement économique local.

Dans un cadre réglementaire parfois contraignant, dans un contexte de réformes législatives importantes en ce domaine, notamment le projet de loi relatif à l'architecture et au patrimoine débattu cet automne, et en dépit d'une baisse des ressources financières, comment les maires et les présidents d'intercommunalités peuvent-ils préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti, urbain ou rural, et redynamiser leur cœur de ville et de village ?

Ils sont soutenus en cela par un certain nombre de dispositifs de protection (secteurs sauvegardés, ZPPAUP, AMVAP, périmètre de protection, sites inscrits et classés) et de financement (OPAH, PNRQAD). Ces outils sont interrogés aujourd'hui au regard des objectifs de simplification recherché par le gouvernement et de revitalisation des espaces urbains et ruraux en perte d'attractivité.

POINTS INFOS

14h30 à 15h45 • Le marché public simplifié [\(15h45\)](#)

16h30 à 17h30 • Les moyens de paiement dans les collectivités (avec la DGFIP) [\(17h30\)](#)

Jeudi 19 novembre 2015

9h30 à 12h30 DÉBAT | BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT : L'HEURE DES ARBITRAGES (grand auditorium)

Débat coprésidé par **François Baroin**, maire de Troyes (10), président de l'AMF, **André Laignel**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué

Avec **Philippe Laurent**, maire de Sceaux (92), président de la commission Finances et fiscalité locales et **Antoine Homé**, maire de Wittenheim (68), rapporteur de la commission Finances et fiscalité locales.

La baisse drastique des dotations de l'Etat a des conséquences sans précédent sur l'investissement public et les services à la population. Comment maintenir l'investissement public local, nécessaire à la croissance économique nationale dans ce contexte ? Comment préserver les services publics locaux comme par exemple la culture, les crèches ou encore la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires? Quel niveau de service ? À quel coût mais aussi à quels tarifs pour les usagers dans un contexte de crise économique et de chômage? Existe-t-il des marges de manœuvre financières entre les différents les modes de gestion des services publics et des investissements locaux ? Quelle politique des ressources humaines dans ce contexte ? La baisse des dotations de l'Etat rend désormais plus que jamais prioritaire la lutte contre la prolifération normative.

9h30 à 11h00 ATELIER | LE COMMERCE : QUELS NOUVEAUX OUTILS DE REDYNAMISATION ?

Dans un contexte de dévitalisation de nombreux centre-ville et centre-bourgs, en particulier dans les villes moyennes, les petites villes et l'espace rural, la redynamisation du commerce est une condition essentielle à la préservation et au développement des activités et de la diversité commerciale. Le commerce de proximité constitue en effet un enjeu de service à la population et d'attractivité touristique. De quels outils disposent les maires et les présidents d'EPCI en ce domaine? Ces outils sont-ils suffisants ? Quel rôle d'impulsion et d'accompagnement de l'ensemble des acteurs pour le maire ou le président d'EPCI ?

9h30 à 11h15 ATELIER | LA METROPOLE DU GRAND PARIS, UN PARI GAGNANT POUR LE LOGEMENT ?

Dans le cadre de la constitution du Grand Paris, mais aussi de la refonte de la carte intercommunale dans l'unité urbaine de la région et des opérations d'intérêt national annoncées, la gouvernance et les outils de l'aménagement urbain connaissent une redéfinition substantielle. Comment articuler les différentes politiques de la région, de la métropole, des territoires et des communes ? Comment concilier l'ambition nationale de l'Etat pour l'Île-de-France et la préoccupation des équilibres portée par les maires ?

Cet atelier est organisé en partenariat avec l'Association des Maires d'Île-de-France.

POINT INFO

10h30 à 12h30 • Le numérique (salle 400)

11h30 à 12h30 • Loi NOTRe : aspects intercommunaux (salle 500)

11h30 à 12h30 • Prévention des conflits d'intérêts et obligations déontologiques de l'élu local (salle 150)

12h30 **BUFFET DES MAIRES** offert par Le Groupe La Poste et La Banque Postale

14h30 à 16h30 **SÉANCE DE CLOTURE** (grand auditorium)

14h30 **PRÉSENTATION DE LA RÉSOLUTION GÉNÉRALE** du 98^{ème} congrès

14h45 **CLIMAT, UN ENJEU LOCAL**

L'année dernière, le Congrès avait permis de rappeler que les communes n'ont pas attendu la perspective de la COP 21 à Paris pour agir en faveur du climat et qu'elles sont souvent pionnières dans les domaines liés à la protection de l'environnement. Même dans ce contexte difficile et encore plus aujourd'hui, alors que les valeurs de la République semblent fragilisées et que les citoyens ont besoin de repères, la question du climat et du développement durable reste très mobilisatrice. L'enjeu climatique est porteur de valeurs universelles, de solidarité (territoriale comme intergénérationnelle), d'ouverture vers le monde et d'intérêt général qu'incarne la fonction de maire plus qu'aucune autre aux yeux des citoyens. Au-delà de leurs compétences opérationnelles, leur capacité à sensibiliser et à entraîner les citoyens à agir est essentielle. C'est pourquoi lors de cette séance de clôture du 98^{ème} congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France les élus s'engageront solennellement en faveur du climat.

16h30 **COCKTAIL DE CLOTURE** offert par le président et le Bureau de l'AMF, sur la place du village.

Les débats en auditorium sont animés par Jean Dumonteil, journaliste.

Les salles des ateliers et points info seront précisées dans le programme complet disponible sur le site www.amf.asso.fr